



Assemblée Générale du 10 février 2009

Les actionnaires sont informés qu'une Assemblée Générale Mixte se tiendra le :

**mardi 10 février 2009 à 15 heures
au Pavillon Gabriel
5, avenue Gabriel - 75008 Paris**

Les actionnaires nominatifs recevront une convocation sans démarches préalables.

Les actionnaires au porteur pourront se procurer les documents d'information prévus par les textes en vigueur, soit auprès de leur intermédiaire financier, soit en écrivant à :

Fimalac, 97 rue de Lille – 75007 Paris

L'avis de réunion publié au Balo le 2 janvier 2009 est disponible sur le site de la société : www.fimalac.com.